

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

9110/81 (Presse 107)

724th meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Brussels, 14 September 1981

President: Lord CARRINGTON,
Secretary of State for Foreign
and Commonwealth Affairs of the
United Kingdom

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Charles-Ferdinand NOTHOMB Minister for Foreign Affairs

Denmark:

Mr Kjeld OLESEN Minister for Foreign Affairs

Mr Otto MØLLER State Secretary,
Ministry for Foreign Affairs

Germany:

Mr Peter CORTERIER Minister of State,
Federal Foreign Office

Greece:

Mr Byron THEODOROPOULOS State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

France:

Mr Claude CHEYSSON Minister for External Relations

Mr André CHANDERNAGOR Minister responsible for
European Affairs

Ireland:

Mr Jim DOOGE Minister for Foreign Affairs

Mr Jim O'KEEFFE Minister of State,
Department of Foreign Affairs

Italy:

Mr Emilio COLOMBO Minister for Foreign Affairs

14.IX.81

Luxembourg:

Miss Colette FLESCH Minister for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr Max van der STOEL Minister for Foreign Affairs

Mr H. van den BROEK State Secretary
Ministry of Foreign Affairs

United Kingdom:

Lord CARRINGTON Secretary of State for Foreign
and Commonwealth Affairs

Mr Douglas HURD Minister of State,
Foreign and Commonwealth Office

o

o

o

Commission:

Mr Gaston THORN President

Mr Wilhelm HAFERKAMP Vice-President

Mr Lorenzo NATALI Vice-President

Mr Edgard PISANI Member

o

o

o

SPANISH ACCESSION

With a view to the next ministerial session of the negotiations on Spanish accession, scheduled for the end of October, the Council evolved some guidelines for the preparation of the Community position on customs union and agriculture.

YUGOSLAVIA

The Council held an exchange of views in the course of which a number of comments and suggestions were made by various delegations.

Having confirmed the political importance it attaches to relations between the Community and Yugoslavia, the Council noted that these matters will come up for discussion again on the basis of the report to be made by the Commission on the negotiations which it will shortly be conducting with Yugoslavia with a view to concluding a Protocol of Adjustment to the Co-operation Agreement following Greece's accession to the Communities.

CYPRUS

Within the framework of the decision of 24 November 1980 of the EEC/CYPRUS Association Council on the process into the second stage of the Association Agreement ⁽¹⁾, the Council discussed the directives to be given to the Commission for the negotiations with Cyprus on the EEC/CYPRUS trade arrangements to be applied in 1982/1983. It agreed to resume the discussion at the next meeting.

⁽¹⁾ See joint press release CEE-CY 707/80 (Presse 175),
24.11.1980.

NORTH-SOUTH DIALOGUE

The Council took stock of the current situation regarding the North-South dialogue with a view to the forthcoming "International Meeting on co-operation and development" to be held in Cancun on 22 and 23 October 1981.

In addition the Council gave a very favourable reception to the statement by Mr E. COLOMBO, Minister for Foreign Affairs of Italy, on the initiative of the Italian Government, announced at the Ottawa Economic Summit, aimed at promoting a special rapid international plan to give a fresh boost to efforts to combat hunger in the developing countries and the Italian Government's wish to see this initiative taken up by the Community. The Council asked the Commission, in contact with the Italian Government, to submit proposals to it in the near future for the implementation of this initiative and for the preparation of a Community position. The Permanent Representatives Committee was instructed to examine the proposals and to report back to the Council as quickly as possible in view of the urgent need for a solution to these problems.

CASSAVA

The Council heard a report by Vice-President HAFERKAMP on the progress made in the Commission's negotiations and contacts with the principal cassava-supplying countries other than Thailand, in the context of the negotiating directives approved by the Council in December 1980 for the co-operation agreement with Thailand.

Following an exchange of views - which enabled the delegations to state their views on current developments - the Council noted that a conclusion to the matter was urgently required and that the Commission would at the earliest opportunity be submitting a comprehensive report and asking the Council for a decision.

INTERNATIONAL SUGAR AGREEMENT

The Presidency addressed an appeal to the Council emphasizing the political importance of the Community's accession to the 1977 International Sugar Agreement.

The Council instructed the Permanent Representatives Committee to proceed with the examination of the Commission proposal, whilst also taking account of the comments made in the discussion and to submit a report for the Council's October meeting which would enable it to adopt its position on the opening of negotiations.

FOOD-AID: OUTLINE REGULATION

The Council worked out a common position on an outline Regulation on food aid policy and food aid management.

This common position will be submitted to the European Parliament, which has requested that the conciliation procedure be put into motion in this connection.

The draft Regulation contains Community rules for defining food aid objectives and general policy and the procedures for implementing the measures involved. It is designed to make food aid an instrument of the Community's general co-operation policy and to rationalize the management thereof.

TEXTILES

The Commission appealed to the Council to lose no time in taking the decisions needed for the negotiation of administrative co-operation agreements with preferential textile-supplier countries and the establishment of economic outward processing arrangements in the textile sector.

30 MAY MANDATE

The European Council of 29 and 30 June confirmed that the implementation of the 30 May mandate would be a major topic for the meeting in London on 26/27 November. It asked the General Affairs Council to prepare its discussions on this subject.

Today's discussions gave the Council the opportunity to hold a wide-ranging general policy discussion on the basis of the Commission's report of 25 June 1981 and to reflect on the work programme needed to enable the discussions on this complex and important matter to be satisfactorily concluded in good time.

Relations with Austria

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation concluding the Agreement between the European Economic Community and the Republic of Austria on the control and reciprocal protection of quality wines and certain wines bearing a geographical ascription.

Relations with Cyprus

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation opening, allocating and providing for the administration of a Community tariff quota for aubergines falling within subheading ex 07.01 T of the Common Customs Tariff and originating in Cyprus (1981).

Relations with the ACP States

The Council approved the Community proposal for a Decision of the ACP-EEC Council of Ministers amending the lists of the least-developed and island ACP States (to include the Republic of Equatorial Guinea, Saint Vincent and the Grenadines, and the Republic of Vanuatu).

Relations with non-associated developing countries

The Council adopted in the official languages of the Communities the Decision adopting the Rules of Procedure of the Committee on Aid to Non-Associated Developing Countries.

Relations with the United States

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation imposing a definitive anti-dumping duty on imports of certain textured polyester fabrics originating in the United States of America.

GATT

The Council adopted in the official languages of the Communities the Decision on the conclusion of an Agreement between the European Economic Community and Sweden concerning certain processed fruit and vegetable products negotiated under Article XXVIII of the GATT.

ECSC

The Council gave its assent, pursuant to Article 56(2)(a) of the ECSC Treaty, regarding

- Caisse nationale de Crédit professionnel, Belgium
- Société Nancéienne de Crédit industriel et Varin Bernier (SNVB) et Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL), France
- Crédit Lyonnais, France
- Dropsa S.P.A. United Kingdom
- Tetra Pak Rausing Co Ltd, United Kingdom
- Barclays Ltd, United Kingdom :
- Welsh Development Agency, United Kingdom

Appointment

On a proposal from the Luxembourg government, the Council appointed Doctor Jean ECKER, dental surgeon, an alternate member of the Advisory Committee on the Training of Dental Practitioners, to replace Doctor Joseph MERSCH for the remainder of his term of office, which runs until 25 March 1983.

Bruxelles, le 11 septembre 1981

NOTE BIO (81) 340 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE

PREPARATION CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES DU 14.9.81

Le Conseil des Affaires etrangeres se reunira a Bruxelles, lundi prochain, a 18.30 heures pour une seule journee. A l'ordre du jour :

433

1. Yougoslavie(K.VAN DER PAS)

La Grece veut discuter des difficultes qui se posent dans le commerce du baby beef avec la Yougoslavie. Apres l'adhesion de la Grece et l'application par ce pays du regime communautaire à la viande bovine, les exportations yougoslaves de baby beef vers la Grece, soit 75 % du commerce total entre la Grece et la Yougoslavie, se sont pratiquement arretees. Les negociations entre la Commission et la Yougoslavie pour une augmentation du contingent preferentiel de baby beef, pouvant etre importe dans la Communaute avec un prelevement reduit, sont prevues pour vendredi prochain. Elles s'annoncent difficiles etant donne que les demandes yougoslaves dépassent le mandat de negociation de la Commission (augmentation de 34.800 a 50.400 tonnes) et visent, en plus, une amelioration des conditions preferentielles.

2. Chypre (K.VAN DER PAS)

Suite a une decision du Conseil d'Association CEE-Chypre de novembre 80, des negociations avec Chypre devront bientot demarrer sur le regime commercial pour les annees 82 et 83. Les Ministres devront decider si ce regime doit constituer une simple prolongation des concessions existantes (position France et Italie) ou si une amelioration des concessions est a envisager (position de la Commission et de la plupart des Etats Membres).

3. Aide alimentaire (K.VON HELLDORFF)

Il s'agit du reglement-cadre pour la gestion de l'aide alimentaire. Le projet de compromis, discute la derniere fois au Conseil Developpement, le 28.4.81, avait ete accepte par tous les Etats membres sauf la France. La delegation francaise levera sans doute sa reserve permettant ainsi au Conseil de presenter une orientation commune lors de la concertation avec le Parlement.

4. Nord-Sud (K.VON HELLDORFF)

Le Conseil entendra les premières conclusions de MM. Davignon et Pisani sur les Conférences des Nations Unies sur les énergies nouvelles (Nairobi, août 1981) et sur les pays les moins avancés (Paris, 1 - 14 septembre 1981). Il pourra ensuite avoir un échange de vue sur la réunion informelle Nord-Sud à Cancun, Mexique (22 octobre 1981) auquel participeront les Chefs d'Etat et/ou de gouvernement de la France, du Royaume-Uni et de la République Fédérale, sur rapport des Ministres des Affaires étrangères de ces trois pays qui ont participé à la réunion préparatoire qui s'est tenue début août au Mexique.

Rappel: Cette réunion avait été suggérée par la "Commission Brandt". Les Chefs de gouvernement mexicain et autrichien ont pris l'initiative de l'organiser. Au total 21 Etats y participeront dont les Etats Unis, le Japon, la Suède et 13 pays en développement : Chine, Algérie, Arabie-Saoudite, Bangladesh, Brésil, Côte d'Ivoire, Guyane, Inde, Mexique, Nigeria, Philippines, Tanzanie, Venezuela et Yougoslavie.

5. Espagne (S.PARONE)

La Commission est pour une reprise des négociations après la pause d'été, et estime qu'il est tout à fait possible et souhaitable de progresser parallèlement dans la négociation et dans la réflexion sur les différents chapitres du Mandat, notamment sur l'agriculture.

6. Mandat (P. CERF)

Le Conseil, comme cela avait été convenu, lors de la réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères à Brockett Hall les 5 et 6 septembre, consacra l'après-midi de lundi à une discussion sur le mandat.

La Commission de son côté s'est réunie ce jeudi en vue de préparer cette discussion et a établi le calendrier de ses travaux à ce sujet.

7. MANIOC

La Commission informera le Conseil de l'évolution des négociations avec l'Indonésie en vue de l'auto-limitation des exportations de manioc par ce pays ou, alternativement, l'établissement d'un contingent tarifaire pour ce droit, ce qui impliquerait la déconsolidation du droit actuel. On s'orientera vers le deuxième terme de cette alternative. Ces négociations sont à situer dans le contexte du problème des importations de produits de substitution des céréales.

8. ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE

Il s'agit de préparer l'ouverture des négociations en vue du renouvellement de l'AIS qui expire fin 1982. La Commission souhaite que la Communauté puisse adhérer au nouvel accord.

9. POLOGNE

Le Conseil ne reviendra pas sur la question d'une 3e tranche qui a déjà été évoquée par les ministres des affaires étrangères lors de leur réunion informelle à Londres (voir BIO 332).

Les travaux préparatoires relatifs aux quantités, modalités budgétaires, crédits et délais se poursuivent au niveau de la Commission et du Coreper.

Amitiés,
M. SANTARELLI COMEUR////

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the typed name.

14.9.81

Note BIO(81)340 suite 1 aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

Conseil Affaires etrangeres du 14.9.81

Yougoslavie (Van der Pas)

La Delegation grecque a demande que la Communaute ameliore le regime Baby Beef par une reduction supplementaire des prelevements a l importation du Baby Beef yougoslave dans la Communaute.

La reduction prevue par le regime actuel n a, en effet, pas permis aux Yougoslaves de maintenir leurs exportations traditionnelles vers la Grece (30 a 40.000 tonnes/an) depuis que ce pays, des son entree dans la Communaute, applique le regime communautaire de la viande bovine.

L augmentation du quota preferentiel de 34.800 tonnes a 50.400 tonnes que la Commission pourra offrir vendredi prochain aux Yougoslaves, ne resoud pas le probleme; seule une reduction des prelevements semble pouvoir ameliorer l acces de la Yougoslavie au marche communautaire et notamment au marche grecque.

La plupart des delegations, en partageant les craintes grecques que le dossier du Baby Beef pourrait avoir des consequences negatives sur les relations politiques entre la Communaute et la Yougoslavie, ont exprime un prejugé favorable aux demandes grecques.

La France et l Irlande, ont toutefois souligne les consequences que de nouvelles concessions pourraient avoir sur le marche communautaire de la viande bovine et, par consequent, sur le budget de la Communaute.

De ces deux delegations, l Irlande semblait la plus opposee aux propositions helleniques. Le Conseil n a pas approfondi le dossier. Il a decide d y revenir apres les negociations que la Commission aura vendredi prochain avec les Yougoslaves sur l augmentation du quota preferentiel. M. Haferkamp a declare que la Commission se reserve de revenir au Conseil avec des propositions de modification du mandat de negociation a la lumiere de la discussion au Conseil et de la position que prendra la delegation yougoslave.

Accord international sur le sucre (Vasey)

La présidence britannique a mis ce dossier à l'ordre du jour afin de lui donner une impulsion politique. Lord Carrington a souligné les repercussions internationales de la non participation de la CEE à cet accord, qui affecterait la crédibilité de la Communauté. Maintenant que le nouveau régime sucre a été adopté, il propose de réactiver les travaux sur la proposition de la Commission de juillet 1980, demandant un mandat pour négocier l'adhésion de la Communauté à l' AIS, en vue de permettre un débat sur le fond en octobre. M. Chandernagor (France), tout en indiquant la position ouverte de la France, a fait valoir que la valeur de l' AIS reste à démontrer et qu'une discussion en octobre lui paraît prématurée.

M. Van der Stoep (Pays Bas) a remarqué que les pays partenaires paraissent disposés à reconnaître la Communauté comme pays exportateur et a souhaité que la CEE puisse être présente à l'échange de vues sur l'avenir de l' AIS entre les participants prévu pour novembre. M. Pisani pour la Commission a souligné l'importance d'arriver à un accord à ce sujet. Le Coreper a été chargé d'instruire le dossier.

Manioc (Vasey)

M. Haferkamp au nom de la Commission a fait un rapport oral sur l'évolution des négociations avec l'Indonésie en vue de la conclusion d'un accord d'autolimitation, ainsi que la déconsolidation du tarif GATT sur le manioc. La délégation française considère que les négociations doivent être terminées au plus tard pour fin 1981. Elle insiste de nouveau sur la nécessité de la déconsolidation au GATT. La délégation allemande a rappelé encore une fois, la nécessité de ne pas privilégier l'un des termes du mandat du 16 décembre 1980 (autolimitation ou déconsolidation) et conteste l'approche de la Commission (accord d'autolimitation assorti de l'établissement d'un contingent tarifaire au GATT) ce qui implique la déconsolidation.

M. Haferkamp a ^{dit que} ~~la~~ la Commission ■ préparera un rapport global sur les négociations y compris les pourparlers avec les autres pays fournisseurs actuels ou potentiels comme le Brésil, l'Inde et la Chine, afin que le Conseil puisse prendre les décisions nécessaires. M. Chandernagor pour la France a rappelé que ce dossier constitue un élément essentiel du problème des produits de substitution aux céréales, dont le règlement conditionne la révision de la PAC.

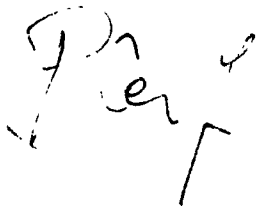
Chypre (Van der Pas)

La plupart des delegations se sont declarees d accord avec la Commission qui a propose une amelioration du regime commercial en faveur de Chypre pour les annees 82 et 83. La France et l Italie souhaitent par contre maintenir le statu quo en faisant valoir que les concessions faites a Chypre, notamment pour les fruits et legumes, sont deja plus favorables que celles accordees a d autres pays mediteranneens et qu elles avaient ete maintenues malgre une decision anterieure de les supprimer fin 79.

M. Haferkamp, appuye par plusieurs delegations, a declare que les propositions de la Commission, prevoyant une legere amelioration des concessions (qui comprennent actuellement une reduction du TDC allant de 50 a 65 % pour les pommes de terre de primeurs, les poivrons, les carottes, raisins de tables et les aubergines) constituent un minimum absolu. Le maintien du statu quo n est politiquement pas negociable, a t il dit.

Vu l importance politique que plusieurs Etats Membres attachent aux relations CEE/Chypre, le President Carrington a demande que le sujet soit approfondi au sein de la cooperation politique.

Amities
Paul Cerf



Note BIO(81) 340 ~~suite 2~~
aux Bureaux Nationaux
cc aux membres du Groupe

433

Conseil affaires etrangeres du 14 septembre 1981

Reglement cadre aide alimentaire

Le Conseil a approuve le projet de reglement ce qui lui permet maintenant d entrer en concertation avec le Parlement europeen. Selon l art 4 de ce reglement le Conseil (e.a.) "definit les produits de base faisant l objet de l aide", a la demande de la delegation grecque la precision suivante a ete ajoutee : "compte tenu des produits disponibles".
DIS : derriere cette phrase se cache le desir de la Grece de voir attribuer aussi des raisins et des figues FIN DIS.

Nord Sud

Deux sujets ont ete evoques :
1. Cancun

Lord Carrington a precise la nature particuliere du Sommet informel qui excluait l invitation d Institutions internationales donc aussi de la Commission. Il a assure ses Collegues que le Conseil sera pleinement informe sur le deroulement de la reunion qui n aura ni ordre du jour precis, ni communique officiel , ni suites institutionnelles.

M. Pisani a exprime la crainte que ce Sommet ne pourrait pas aboutir a des progres reels dans les relations Nord - Sud, etant donne notamment le recul de la position des Etats Unis. Il a rappele la necessite pour les Etats membres participants de souligner a cette occasion que la Communaute en tant que telle est un acteur important dans ce domaine. Il a des lors pose la question s il n etait pas souhaitable que la Commission soit impliquee dans d hypothetiques travaux ulterieurs au Sommet.

2. Initiative Spadolini/Colombo contre la faim dans le Monde

M. Colombo a precise au Conseil l intention de son Gouvernement (deja annoncee a Paris et aux Ambassadeurs CEE a Rome) de convoquer a Rome ou siegent de nombreuses institutions directement concernees (FAO, Fonds International de Developpement agricole, Programme et Conseil alimentaires mondiaux) une reunion des principaux bailleurs de fonds dont notamment pays OCDE et OPEP, pour etudier les mesures concretes a entreprendre pour sauver des centaines de millions de vies humaines. Principaux sujets a traiter :

1. Constitution d une reserve alimentaire
2. Mise en oeuvre de programme de securite alimentaire (production agricole et animale)
3. Conclusion d un nouvel accord international sur le ble
4. Meilleure coordination des aides d urgence
5. Augmentation de la part de l aide au developpement consacree a l agriculture.

Le principe de cette initiative a été approuvé à l'unanimité et la Commission a été invitée à soumettre au Conseil un document à ce sujet. M. Pisani a accepté de soumettre des éléments de réflexion tout en rappelant la relativité des effets de tous les efforts entrepris dans ce domaine depuis longtemps. Étant donné que les pays industrialisés ne sont guère en mesure d'accroître les moyens d'aide à t il poursuivi, il faudrait changer de méthode d'utilisation des moyens existants. M. Pisani a cité en exemple l'utilisation de petits fours de cuisine traditionnels dont l'introduction en Afrique permettrait d'économiser 50 à 60 % de bois de cuisson (plutôt que de grands projets de reboisement).

La réunion de la FAO en novembre prochain pourrait selon M. Pisani être un lieu approprié pour la discussion de ces problèmes.

Je vous rappelle la déclaration d'ouverture de M. Pisani devant la réunion sur les PMA, Paris 2 septembre, dont le texte vous a été transmis par expresse et qui confirme, dans ce contexte, toute son actualité.

Espagne (S. Parone)

En vue de la prochaine session ministérielle des négociations avec l'Espagne, prévue pour le 26 octobre, les ministres ont discuté des positions que la Communauté devra présenter à la délégation espagnole en ce qui concerne la TVA, les textiles et l'agriculture. Sur ces trois points, des éléments positifs se sont faits jour par rapport à la dernière réunion des ministres du mois de juillet :

- introduction de la TVA en Espagne toujours exigée sans conditions et dès le moment de l'adhésion, mais le Conseil est convenu d'examiner l'éventualité d'une période transitoire.
- pour les produits textiles, un régime d'autolimitation quantitative des exportations espagnoles a été demandé par analogie avec la position adoptée avec le Portugal dans ce domaine; le bien-fondé d'une telle analogie a cependant été contesté par certaines délégations tant du point de vue commercial qu'industriel.
- en matière d'agriculture, la thèse selon laquelle aucune négociation n'était possible avant l'achèvement des travaux sur le volet agricole du Mandat a été, du moins formellement, assouplie par l'acceptation d'une discussion sur certains points de caractère technique de ce dossier.

Mandat (M. Santarelli)

Le Conseil a examine longuement en restreinte l organisation des travaux, le calendrier et les priorites sur la base d un document et d une presentation de la Presidence. Le Groupe Mandat se reunira comme on s y attendait des demain a 10 h. pour la premiere fois. La Commission n a pas de commentaires a faire a ce stade.

Differend franco italien sur le vin (M.Santarelli)

Le President Thorn a propose que les ministres de l Agriculture italien et francais se reunissent prochainement pour examiner avec M. Dalsager tous les elements de ce dossier pour rechercher une solution satisfaisante et durable pour toutes les parties en cause : une date devrait etre convenue tres prochainement. Le Conseil s est termine a 19 h.

Amities

Manuel Santarelli

